



## COMMUNE DE FERRIERES

En raison de notre inscription au concours des villes et villages fleuris 2018, notre commune organise comme l'an dernier le concours des maisons fleuries.

Nous vous encourageons à participer à ce concours qui a pour but d'améliorer le cadre de vie en fleurissant vos maisons et jardins.

Pour les personnes intéressées par ce concours, vous trouverez ci-dessous votre bulletin d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir retourner dans la boîte aux lettres de la mairie pour le samedi 16 juin 2018.

### INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

NOM..... PRENOM.....  
ADRESSE.....

Catégories à cocher selon votre type de maison :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : *Maisons avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet)*
- 2<sup>ème</sup> catégorie : *Maisons sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade)*
- 3<sup>ème</sup> catégorie : *Maisons sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspensions, jardinières, balconnières)*
- 4<sup>ème</sup> Catégorie : *Artisans, commerces, industries (hors hôtellerie / restauration)*
- 5<sup>ème</sup> catégorie : *Exploitations agricoles en activité pour le fleurissement intégrant les bâtiments agricoles*
- 6<sup>ème</sup> catégorie : *Hébergements touristiques (hôtels, restaurants, campings, hébergements groupes, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, locations saisonnières)*
- 7<sup>ème</sup> catégorie : *Jardins potagers*

Nous espérons vous compter nombreux à participer à ce concours !